

A1 Annexe 1 - Liste des non-conformités SIL

Pré analytique - Ordonnance	
@NC19	Absence de l'ordonnance ou du formulaire requis pour l'analyse d'un échantillon reçu au laboratoire.
@N122	Aucune analyse demandée. Ordonnance non-conforme.
@NC10	Absence de double identification de l'usager sur l'ordonnance. Ordonnance non conforme.
@N101	Discordance entre l'identification de l'ordonnance et celle de l'échantillon.
@N102	Absence de la signature, du nom ou de l'identifiant unique du prescripteur. Ordonnance non conforme. Le laboratoire ne peut garantir la transmission du résultat au destinataire autorisé.
@N103	Absence de prescripteur référent pour une ordonnance émise par un médecin résident ou une IPSPL étudiante ou stagiaire. Ordonnance non-conforme.
@NC96	Absence de provenance, clinique ou service du prescripteur. Ordonnance non conforme. Le laboratoire ne peut garantir la transmission du résultat au destinataire autorisé.
@N104	Absence de source anatomique. Ordonnance non-conforme. La prudence est de mise quant à l'interprétation des résultats.
@N123	Retour du spécimen à sa provenance pour non-conformité détectée.
@N124	Test non effectué. Critère ne répondant pas aux critères de détection du VPH-RH. (Patiente de plus de 30 ans dont la cytologie démontre un ASCUS ou patiente suivi en colposcopie)
@NCOV	Spécimen COVID-19 reçu avec une ordonnance non-conforme. Compte tenu de la pandémie celui-ci sera traité et les résultats seront acheminés selon l'information disponible. Afin d'éviter des délais d'acheminement, veuillez-vous référer aux critères d'acceptabilité disponibles dans le guide de prélèvement du laboratoire sous l'onglet ; demande d'analyse /formulaire , compléter le formulaire de prescription.
@NCV1	Les restrictions établies pour ce type d'échantillon ou cette technique de prélèvement n'ont pas été respectées, résultat à interpréter avec prudence.
Pré analytique – Traçabilité	
@NC42	Absence de traçabilité du prélèvement. Prélèvement non-conforme.
Pré analytique – Prélèvement	
@N106	Absence de double identification ou d'identifiant unique. Spécimen non conforme pour l'analyse.
@NC11	Erreur d'identification sans résultats émis. Spécimen non conforme pour l'analyse.
@NC93	Erreur d'identification avec résultats émis, ne pas tenir compte des résultats précédents. Spécimen non conforme pour l'analyse.
@NC09	Volume insuffisant. Spécimen non conforme aux exigences de la méthode d'analyse.
@N115	Nature de l'échantillon non respectée. Spécimen non conforme aux exigences de la méthode d'analyse.
@NC23	Méthode de collecte des spécimens ignorée. Spécimen non conforme aux exigences de la méthode d'analyse.
@N116	Contenant primaire inadéquat. Spécimen non conforme aux exigences de la méthode d'analyse.
@NC17	La date du prélèvement ne correspond pas à la date enregistrée dans la requête.
@NC01	Aucun spécimen reçu pour une demande d'analyse découlant d'une ordonnance acheminée au laboratoire ou de l'enregistrement d'une date et d'une heure de prélèvement dans la requête informatique
@NC26	Déversement du spécimen pendant le transport. Spécimen non conforme aux exigences de la méthode d'analyse.
@NC16	Spécimen coagulé. Spécimen non conforme aux exigences de la méthode d'analyse.
@NC06	Spécimen hémolysé. Spécimen non conforme aux exigences de la méthode d'analyse.
@NC33	Contamination possible par un soluté. Spécimen non conforme aux exigences de la méthode d'analyse.
@N120	Délai minimal entre deux analyses non rencontré. Au moins une analyse n'a pas été effectuée pour cette raison.
@N121	Additif ou contenant périmé. Spécimen non conforme aux exigences de la méthode d'analyse.
@N111	Source anatomique non inscrite sur les échantillons ou non numérotée. Spécimen non conforme aux exigences de la méthode d'analyse.
@N110	Absence de fixateur ou en quantité insuffisante. Spécimen non conforme aux exigences de la méthode d'analyse.
@N109	Lame reçue brisée ; analyse impossible. Spécimen non conforme aux exigences de la méthode d'analyse.
@N108	Lame reçue brisée ; DX sur lame partielle. Spécimen non conforme aux exigences de la méthode d'analyse.

GESTION DES NON-CONFORMITÉS

Transport	
@NC83	Conditions de transport non-respectées pour l'acheminement au laboratoire
@NC18	Expiration du délai d'acheminement. Spécimen non conforme aux exigences de la méthode d'analyse.
@N130	Échantillon acheminé par l'utilisateur. Conditions de transports non-validées à l'arrivée au laboratoire. À considérer lors de l'interprétation
@N127	Spécimen reçu non centrifugé au laboratoire plus de 2 heures après le prélèvement. Les analyses suivantes n'ont pu être effectuées GLUCOSE, POTASSIUM, LDH.
@N128	Spécimen reçu non centrifugé au laboratoire plus de 3 heures après le prélèvement. Certaines analyses n'ont pu être effectuées, veuillez vous référer aux analyses mentionnées dans la demande de reprise de prélèvement.
@N129	Échantillons reçus < 4°C, l'analyse du potassium n'a pu être effectuée.
Analytique	
@N119	Un problème d'approvisionnement a induit un délai dans la transmission des résultats.
@N112	Un bris d'appareil a induit un délai dans la transmission des résultats.
@N113	Erreur technique du laboratoire.
Post analytique	
@NC97	Rapport correctif émis. Non-conformité analytique. Résultats révisés, ne pas tenir compte des résultats précédents.
@N114	Tentative infructueuse de transmettre une valeur critique rapidement au requérant et répondant pour cette ordonnance.
@NCA1	Un délai supplémentaire d'acheminement du rapport a été engendré par une erreur de saisie de données dans le système informatique du laboratoire. Non-conformité informatique.
@NCA2	Prescripteur non autorisé à prescrire au Québec.
NOBLE	Non-observation d'une exigence pour garantir la fiabilité des résultats des analyses. Comme ce spécimen est irremplaçable d'un point de vue clinique, la prudence est de mise quant à l'interprétation des résultats